

Le Québec devient la première province à autoriser le remboursement par le régime public d'INVOKANA™* pour le traitement du diabète de type 2

Toronto (Ontario) (le 3 février 2015) – Depuis du 2 février 2015, INVOKANA™ (canagliflozine), un traitement oral sur ordonnance, à prise unique quotidienne utilisé pour abaisser le taux de sucre dans le sang chez les adultes atteints de diabète de type 2¹, est inscrit sur la liste de médicaments du régime public du Québec. Le Québec est la première province à offrir le remboursement d'INVOKANA™ par le régime public.

INVOKANA™ est le premier représentant d'une nouvelle classe de médicaments, les inhibiteurs du cotransporteur sodium-glucose de type 2 (SGLT2), offrant un tout nouveau type de traitement pour le diabète en faisant augmenter l'excrétion de glucose dans l'urine, ce qui entraîne une plus grande perte de calories.

Plus de 830 000 Québécois sont atteints de diabète², 90 p. 100 ayant reçu un diagnostic de diabète de type 2³. Malgré la panoplie d'options thérapeutiques à leur disposition, environ 50 p. 100 des patients n'atteignent pas le niveau de maîtrise de la glycémie recommandé par leur médecin⁴.

« Je constate directement les problèmes auxquels les personnes atteintes de diabète de type 2 font face et je félicite la province du Québec, la première à autoriser le remboursement par le régime public de ce traitement novateur », affirme le D^r Jean-François Yale, endocrinologue de Montréal**. « Il a été démontré qu'INVOKANA™ permet d'atteindre la maîtrise glycémique et provoque une perte de poids et une réduction de l'hypertension, avec un faible risque d'hypoglycémie. Ces facteurs peuvent aider les patients à rester motivés à prendre en charge le diabète. »

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) encourage les Québécois atteints de diabète de type 2 et les professionnels de la santé à en apprendre plus sur les critères d'admissibilité au remboursement d'INVOKANA™ en suivant le [lien](#) suivant.

À PROPOS D'INVOKANA™

INVOKANA™ a été approuvé par Santé Canada le 23 mai 2014, ce qui en fait le premier inhibiteur du SGLT2 approuvé au Canada. Le traitement est indiqué comme traitement d'appoint à un régime alimentaire et à l'exercice physique pour améliorer le contrôle de la glycémie chez les adultes atteints de diabète de type 2. L'utilisation d'INVOKANA™ est actuellement approuvée dans 57 pays.

INVOKANA™ agit en augmentant la quantité de sucre éliminée dans l'urine, ce qui réduit la quantité de sucre dans le sang⁵.

À PROPOS DU DIABÈTE DE TYPE 2

Le diabète de type 2 est une maladie dans laquelle le pancréas ne produit pas assez d'insuline ou l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. Par conséquent, le glucose s'accumule dans le sang au lieu d'être utilisé comme source d'énergie⁶. S'il n'est pas traité ou s'il est traité de manière inadéquate, le diabète peut entraîner diverses complications, y compris des maladies cardiaques et rénales, des maladies oculaires et des lésions nerveuses⁷. Le diabète représente aussi un fardeau financier important. On estime que d'ici 2020 le nombre de Canadiens atteints de diabète dépassera quatre millions⁸ et que le diabète coûtera au système de santé canadien 16,9 milliards de dollars par an⁹.

À propos de Janssen Inc.

Chez Janssen Inc., membre du groupe des entreprises pharmaceutiques Janssen, nous nous employons à répondre à certains des besoins médicaux non satisfaits les plus importants dans les domaines de l'oncologie, de l'immunologie, des neurosciences, des maladies infectieuses et des vaccins, ainsi que des maladies cardiovasculaires et métaboliques. Poussés par notre engagement envers les patients, nous offrons au monde entier des produits, des solutions et des services novateurs. Veuillez visiter www.janssen.ca/fr pour obtenir plus de renseignements.

-30-

*Marques de commerce utilisées sous licence.

***Le Dr Jean-François Yale n'a pas été rémunéré pour un travail de presse. Il a été payé à titre de consultant pour Janssen Inc.*

Pour obtenir de plus amples renseignements ou organiser une entrevue avec le Dr Yale, veuillez communiquer avec :

Jessica Gaulin
Edelman
jessica.gaulin@edelman.com
514-315-8370

Jennifer McCormack
Janssen Inc.
jmccorm3@ITS.JNJ.com
416-382-5121

Références

¹ Monographie d'INVOKANA™. Page 3. Novembre 2014.

² Diabète Québec. Mythes et statistiques. En ligne à l'adresse : <http://www.diabete.qc.ca/fr/comprendre-le-diabete/tout-sur-le-diabete/mythes-et-statistiques>. Consulté le 7 janvier 2015.

³ Association canadienne du diabète. Le diabète : quelques faits. En ligne à l'adresse : http://archive.diabetes.ca/files/DiabetesFrench_D3.pdf. Consulté le 8 janvier 2015.

⁴ Bailey CJ. Renal glucose reabsorption inhibitors to treat diabetes. *Trends Pharmacol Sci.* 2011;32 (2):63-71.

⁵ Monographie d'INVOKANA™. Page 53. Novembre 2014.

⁶ Association canadienne du diabète. L'essentiel sur le diabète de type 2. En ligne à l'adresse : http://guidelines.diabetes.ca/CDACPG/media/documents/patient-resources/fr/Type2Diabetes_French_AF_FINAL4.pdf. Consulté le 8 janvier 2015.

⁷ Association canadienne du diabète. Le diabète : quelques faits. En ligne à l'adresse : http://archive.diabetes.ca/files/DiabetesFrench_D3.pdf. Consulté le 8 janvier 2015.

⁸ Association canadienne du diabète. Diabète : Le Canada à l'heure de la remise en question. En ligne à l'adresse : <http://www.diabetes.ca/CDA/media/documents/publications-and-newsletters/advocacy-reports/canada-at-the-tipping-point-french.pdf>. Consulté le 8 janvier 2015.

⁹ Association canadienne du diabète. La prévalence et les coûts du diabète. En ligne à l'adresse : http://archive.diabetes.ca/documents/about-diabetes/PrevalanceandCostFR_09.pdf. Consulté le 8 janvier 2015.